



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

4 septembre 2018

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers demande d'avoir plus d'information sur le projet de la Cuisine collective.

Réponse

- Le maire, M. Jérôme Landry lui répond que la Cuisine collective souhaite se relocaliser dans l'ancienne bâtisse de La Co.Mode Verte et lui explique brièvement en quoi consistera le projet.

Madame Lise Tapp :

- Mme Tapp remercie le conseiller Eddy Métivier pour son travail et son intervention quant à la problématique avec les moteurs des autobus qu'elle a soulevé lors de la séance du mois de juillet 2018. Elle mentionne que la réglementation est maintenant respectée.

Réponse

- Eddy Métivier lui répond qu'il n'a pas agi seul et qu'il a eu le support d'autres employés de la Ville.

Monsieur Benoit Harrisson :

- M. Harrisson demande aux membres du conseil le montant qu'il en coûte à la Ville lorsque le Comité centre-ville organise des événements.

Réponse

- Le maire lui répond que nous avons une entente de 50 000 \$ avec le Comité centre-ville qui sert notamment pour les activités et au paiement du salaire du coordonnateur. De plus, afin de s'assurer que les activités aient lieu, il précise que les employés de la Ville aident à la préparation d'événements.

- M. Harrisson veut savoir où en est rendu le dossier avec le CGER.

Réponse

- Le maire lui répond que le projet est toujours sous étude.
- M. Harrisson ajoute que la Ville serait gagnante d'avoir sa propre flotte de camions.
- M. Harrisson émet un commentaire quant à la façon dont le travail se fait pour la tonte du gazon et des brousses dans les fossés. Il prétend que la Ville n'a pas la bonne méthode.

Réponse

- Le maire lui répond qu'il ne peut répondre à son commentaire.